

COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

DU GRAND GUÉRET

Publié le 08/04/25

Mis en ligne le 09/04/25

Extrait

du registre des délibérations

L'an deux mille vingt-cinq, le trois avril, à dix-sept heures, se sont réunis en séance ordinaire, sous la présidence et la convocation de Monsieur Eric CORREIA, Président, au siège de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, Mmes et MM. les membres du Conseil Communautaire de la Communauté d'Agglomération du Grand Guéret.

Convocation envoyée le : 28 mars 2025

Étaient présents : M. Eric CORREIA, M. Eric BODEAU, M. François BARNAUD, M. Pierre AUGER, Mme Annie ZAPATA, M. Patrick ROUGEOT, Mme Armelle MARTIN, M. Jacques VELGHE, M. Jean-Luc MARTIAL, M. Jean-Luc BARBAIRE, M. Alain CLEDIERE, M. Philippe PONSARD, M. Jean-Paul BRIGNOLI, M. Bernard LEFEVRE, M. Thierry DUBOSCLARD, M. François VALLES, M. Guy ROUCHON, Mme Viviane DUPEUX, Mme Lucette CHENIER, M. Christophe LAVAUD, Mme Marie-France DALOT, M. Thierry BAILLIET, Mme Mary-Line GEOFFRE, M. Henri LECLERE, Mme Claire MORY, Mme Françoise OTT, Mme Corinne TONDUF, Mme Véronique VADIC, M. Michel SAUVAGE, Mme Michèle ELIE, M. Patrick GUÉRIDE, M. Philippe BAYOL, M. Xavier BIDAN

Étaient excusés et avaient donné pouvoir de vote : M. Jean-Baptiste CONTARIN à Mme Véronique VADIC, Mme Marie-Françoise FOURNIER à M. François VALLES, M. Erwan GARGADENNEC à M. Thierry BAILLIET, M. Benoit LASCOUX à M. Eric CORREIA, Mme Christine MARRACHELL à Mme Françoise OTT, M. Ludovic PINGAUD à M. Henri LECLERE, M. Guillaume VIENNOIS à Mme Corinne TONDUF, Mme Corinne COMMERNAT à M. François BARNAUD, Mme Fabienne VALENT-GIRAUD à M. Eric BODEAU, Mme Patricia GODARD à M. Pierre AUGER, Mme Elisabeth LAVERDAN-CHIOZZINI à M. Jean-Luc MARTIAL

Étaient excusés : M. Alex AUCOUTURIER, Mme Mireille FAYARD, M. Michel PASTY, Mme Olivia BOULANGER, Mme Sylvie BOURDIER, M. Gilles BRUNATI, Mme Véronique FERREIRA DE MATOS, M. Jean-Pierre LECRIVAIN, M. Jean-Luc MÉCHIN, Mme Ludvine CHATENET, Mme Célia BOIRON

Nombre de membres en exercice : 55

Nombre de membres présents : 33

Nombre de membres excusés et ayant donné pouvoirs de vote : 11

Nombre de membres excusés : 11

Nombre de membres absents : 0

Nombre de membres ne participant pas au vote : 0

Nombre de membres votants : 44

Quorum : 28 (atteint)

Secrétaire de séance : M. Pierre AUGER

TRAVAUX DE REMPLACEMENT D'UN POSTE DE REFOULEMENT Á SAINT-VAURY

Rapporteur : M. Jacques VELGHE

La Communauté d'Agglomération du Grand Guéret, compétente sur la gestion de l'assainissement sur son territoire, possède des postes de refoulement (ou PR) pour les effluents d'eaux usées, permettant de les acheminer vers les unités de traitement. L'un de ces postes est obsolète et ne permet pas le bon fonctionnement du réseau ; il s'agit du PR de SAINT-VAURY - Route de la Brionne.

Cette problématique est à l'origine de déversement dans le milieu naturel, et il convient d'y pallier.

La reprise sur cet ouvrage comprend des travaux de génie civil, gros œuvre et en grande partie, l'achat d'équipements (pompes, télégestion, automatisme, ...).

Par ailleurs, afin d'être en mesure d'installer le nouveau poste, l'acquisition de terrain sur la parcelle voisine est nécessaire. Une surface d'environ 80 m² est requise pour la mise en place du nouveau PR.

Le poste de refoulement de SAINT-VAURY rencontre des problèmes d'étanchéité et de mauvais fonctionnement des pompes ; celui-ci est à reprendre entièrement, avec dépollution de l'ancien système. Le coût travaux pour cet équipement est de 55 000,00 € HT avec un remplacement intégral ainsi que d'environ 6 000,00 € HT pour l'acquisition du terrain.

Le plan de financement se décompose comme suit :

RESSOURCES	Type d'aide	Montant prévisionnel de l'aide	Taux	Obtention financement	
				Date demande	Date décision
ETAT	DETR	24 400,00	40%		
CONSEIL DÉPARTEMENTAL		6 100,00 €	10%		
TOTAL subventions publiques		30 500,00 €	50%		

Autofinancement (dont emprunt)	30 500,00 €	50%
--------------------------------	-------------	-----

TOTAL GENERAL HT	61 000,00 €	100%
-------------------------	--------------------	-------------

CRÉDITS BUDGETAIRES A AFFECTER A L'OPERATION							
Budget	Section	Objet	Chapitre	Compte	Service	Code gestionnaire	Montant HT
40013	Investissement	Acquisition de terrain	21	2111	Bureau études	022	6 000,00 €
40013	Investissement	Remplacement d'un PR	21	21532	Bureau études	022	55 000,00 €

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Communautaire, à l'unanimité, décident :

- d'approuver le plan de financement définitif de cette opération,
- d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les documents relatifs à cette délibération d'engagement financier et tous les actes liés à la présente opération.

Fait et délibéré les jours, mois et an tel que dessus
Et ont signé les membres présents
Pour Extrait Conforme

Par délégation du Président,


M. Eric BODÉAU



Le Secrétaire de séance
Pierre AUGER

